



Monsieur le Ministre de l'Intérieur,
Ministre d'Etat
Christophe CASTANER
Ministère de l'Intérieur
Place BEAUVEAU
75008 PARIS

Villeneuve Loubet, le 20 mars 2019

SYNDICAT
AUTONOME
SPP-PATS

Objet : Inaction de l'Etat face aux agressions perpétrées à l'encontre des soldats du feu.

Envoi par courriel et par fax avec AR

285 avenue des Maurettes
06270 Villeneuve-Loubet

Tel : 04 93 34 81 09
Fax : 04 93 29 79 98
secretariat@saspp-pats06.org

Affilié à la FA-FPT

Monsieur le Ministre,

Face aux nouvelles attaques sur un de nos équipages VSAV, survenues le 19 mars 2019 à NICE Nord, le Syndicat Autonome des Sapeurs-Pompiers Professionnels et des Personnels Administratifs, Techniques et Spécialisés des Alpes Maritimes dénonce l'inaction de l'Etat et réclame aussi des *mesures immédiates à l'instar de nos collègues des forces de sécurité intérieure*.

C'est la cinquième fois depuis le début de l'année que les sapeurs-pompiers des Alpes-Maritimes sont confrontés à des agressions intolérables.

Autre département, autre scénario, aujourd'hui, dans le Tarn, un de nos collègues a été victime de violences avec usage d'une arme, à la suite d'une intervention à domicile qui s'est avérée périlleuse et traumatisante.

Ces situations sont inacceptables et expliquent le ras-le-bol de l'ensemble de nos personnels.

La dégradation prononcée des conditions de travail des sapeurs-pompiers a été évoquée à plusieurs reprises et tout dernièrement lors de notre rencontre unitaire intersyndicale du 13 mars, où nous vous avons fait part notamment de notre indignation quant à la multiplication de ces violences.

Combien d'agressions, de drame, devront être encore comptabilisés pour que le gouvernement prenne enfin conscience de la gravité de la situation à laquelle nous sommes confrontés ?

Malgré le bilan alarmant, publié en 2017 par l'Observatoire national de la Délinquance et des réponses pénales, nous sommes au regret de constater que ces phénomènes de brutalités banalisés se multiplient désormais sur l'ensemble du territoire. Les tribunaux croulent de plus en plus sous les dossiers afférents à ces plaintes.

Réf. : AG.SA/029-2019

Nous ne souhaitons ni voir les gilets pare-balles ni les casques balistiques faire partie de notre quotidien ni déplorer de nouveaux blessés.

Mais nous disons stop à la gratitude de circonstances qui consiste à nous qualifier de héros quand l'un d'entre nous décède pour ensuite nous oublier au quotidien.

Nos multiples dénonciations auraient dû vous conduire à prendre des mesures immédiates pour que tous les équipages engagés sur des interventions à risques (aspect psychologique, quartiers classés en zone prioritaire, etc.) puissent s'y rendre accompagnés des forces de l'ordre pour sécuriser l'intervention et trouver des solutions.

Nous préférons être des pompiers reconnus et protégés dans l'exercice de nos missions plutôt que des héros à titre posthume.

Nous ne voulons pas être préparés à affronter la violence, nous ne voulons pas être entraînés à nous défendre et équipés lourdement en conséquence, nous n'avons pas choisi de rejoindre les rangs des forces de l'ordre mais celle des services de secours.

Monsieur Le Ministre, il serait **ENFIN** temps d'exprimer une profonde reconnaissance envers vos sapeurs-pompiers, acteurs majeurs du service public national de secours !

Comptant sur votre rapide action, nous vous prions, Monsieur le Ministre, de bien vouloir agréer l'expression de nos très respectueuses salutations.

Le Président fédéral et départemental

André GORETTI

